



Commentaires du CPQ sur les objectifs
et les orientations de la stratégie énergétique
soumis par lettre à M. Pierre Corbeil,
ministre des Ressources naturelles et
de la Faune,
le 2 décembre 2005

Lors de la Commission de l'économie et du travail, tenue en janvier 2005, nous avons déposé notre mémoire intitulé *L'avenir énergétique du Québec- L'heure d'établir des priorités*, résumant nos positions concernant les enjeux du secteur énergétique au Québec.

À cet effet, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) affirmait, et affirme toujours, qu'il faut porter une attention toute particulière à la sécurité énergétique. Parce que nous n'avons jamais vécu de véritable pénurie d'énergie, nous tenons l'électricité pour acquise et nous sous-estimons grandement la valeur de la sécurité énergétique. Pour cette raison, le CPQ appuie l'idée d'augmenter la marge de manœuvre d'Hydro-Québec, de relancer le développement de l'hydroélectricité, de développer également l'énergie éolienne et d'augmenter les sources d'approvisionnement en gaz naturel.

Quant à la question du prix de l'électricité, nous sommes d'accord qu'il faut y accorder une réflexion approfondie. La question du prix est un élément stratégique de toute politique à saveur économique. Le CPQ est d'avis qu'il ne faut pas répéter avec l'électricité l'erreur que l'on a commise avec les droits de scolarité universitaires, soit de faire de nos bas tarifs une nouvelle vache sacrée. Des prix trop bas par rapport à la réalité des marchés génèrent des effets pervers en n'incitant pas les consommateurs à économiser l'énergie et à l'utiliser de manière efficace.

Toutefois, l'électricité, et notamment l'hydroélectricité, a toujours été l'un des principaux avantages comparatifs du Québec ainsi qu'un puissant outil de développement économique. Pour cette raison, le CPQ n'est pas d'accord pour augmenter rapidement les tarifs d'électricité à la moyenne des tarifs du Nord-Est américain. Pour se développer et s'adapter aux nouvelles réalités, les entreprises ont besoin d'une politique tarifaire prévisible et stable à moyen et long termes, et compétitive à l'échelle mondiale. Pour cette raison, le CPQ recommande d'augmenter le prix de l'électricité sur un horizon permettant la planification des investissements des entreprises, et que la hausse ne dépasse pas l'inflation. Il recommande également d'atténuer progressivement l'interfinancement de manière à l'éliminer complètement à moyen terme.

L'efficacité énergétique est une avenue que le CPQ propose d'explorer davantage. En consommant plus efficacement l'énergie, les prix augmenteraient moins rapidement, les exportations lucratives pourraient être plus importantes et l'industrie de l'efficacité énergétique deviendrait plus florissante.

Enfin, Monsieur le Ministre, nous vous encourageons à continuer d'être proactif en matière de communication de manière à présenter avec transparence les avantages et les inconvénients des choix qui s'offrent au Québec.